

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 971 nommant M. Guignot, directeur p. i. de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, membre titulaire du Conseil d'administration de la colonie pour compter du 5 octobre 1937.

n° 971

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 octobre 1937

Numéro JO
n° 491 du 31/10/1937

Date du numéro
31 octobre 1937

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 mars 1925 portant organisation du Conseil d'administration de la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Guignot, directeur p.i. de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, est nommé membre titulaire du Conseil d'administration de la colonie, pour compter du 5 octobre 1937, en remplacement de M. Rousset, rentré en France.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié en extrait au Journal officiel de la colonie, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

PIERRE-ALYPE.